Michèle DELAUNAY se rendra jeudi au **38ème congrès national de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne**. Ce congrès se déroule cette année à Toulouse, sur le thème de l'accessibilité.

La ministre prendra la parole après la présentation de la deuxième étude régionale sur les services à domicile sanitaires et médico-sociaux. Offrant un panorama global de la profession, cette étude dévoilera des statistiques régionales clés. Le secteur de l'aide à domicile est en constante augmentation mais il souffre d'un manque de notoriété alors même qu'il équivaut à 250 000 lits en établissement (2012). L'objectif de cette étude est aussi de pointer les besoins précis des populations sur le territoire, pour favoriser l'émergence d'initiatives concrètes.

Puis la ministre remettra les Living Lab, trophées récompensant les adhérents de la FEHAP qui ont créé des solutions en faveur de l'autonomie et/ou de la santé (produit, services, pratique, organisation). Pour mémoire, la labellisation « Living Lab » est conditionnée à six critères : être une équipe pluridisciplinaire, engagée dans la durée, conduisant des travaux réplicables, s'appuyant sur des briques technologiques matures, favorisant l'émergence de bonnes pratiques, et faisant l'objet de publications et/ou de travaux de recherche.

En se rendant au congrès de la FEHAP, Michèle DELAUNAY rappelle son engagement auprès des établissements mais aussi en faveur des services d'accompagnement ou de soins à domicile qui sont au cœur des travaux engagés sur la Loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement à venir.

Déroulé :

09h45 Présentation de la deuxième étude régionale sur les services à domicile sanitaires et médico-sociaux

10h45 Remise des trophées Living Lab.